

Groupe de liaison des cols bleus de l'APSAM

Réunion du 3 novembre 2023

Compte-rendu

De 9 h à 12 h. En virtuel (TEAMS)

PRÉSENCES			
Nom	Organisation	Nom	Organisation
Élaine Guénette	Conseillère – APSAM	Dany de Chantal	Conseiller – APSAM
Mireille Dupont	Ville de Montréal	Marc Dulhoste	SCFP 301 – Ville de Montréal
Jannie Gaudreault	Ville de Laval	Nancy Gosselin et Nicolas Lalonde	SCFP 308 – Ville de Saint-Jérôme
Eric Dombrowski	Ville de Québec	Yan Chassé	CSD (Centrale syndicale démocratique) – La Prairie
Marc-Antoine Rouleau	Ville de Sherbrooke	Guy Croteau	SREMM – Syndicat régional des employés-es municipaux de la Mauricie, CSN
Martin Racine et Joany Bouchard Wellman	Ville de Gatineau	Sébastien Cadotte	SCFP 301 – Longueuil
Marco Lécuyer	TPQuébec – Longueuil		

() = en remplacement de

ABSENCES			
Nom	Organisation	Nom	Organisation
Alex Lehoux-Arel	Val-des-Sources	Représentant(e) non désigné	FISA – représentant du secteur municipal – Cols bleus
Francis Patte	SCFP 4545 – Ville de Laval		

1. Accueil (10 min)	
9 h	<ul style="list-style-type: none">Mots de bienvenueTour de table Nicolas Lalonde accompagne Nancy Gosselin de la Ville de Saint-Eustache. Nous accueillons Joany Bouchard Wellman de la Ville de Gatineau qui prendra la relève en l'absence de Martin Racine.Déroulement de la rencontre, présentation et adoption de l'ordre du jour.Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

2. Généralités

9 h 10

- **Rappel du mandat des groupes de liaison – Cadre de référence des groupes de liaison (GL), version 2023**

Résumé des principaux éléments du mandat. Représentativité des besoins et préoccupations des cols bleus des petites, moyennes et grandes organisations municipales. Participation active. Partage des connaissances. Comités de travail. Promotion des informations pertinentes au sein de son organisation, à l'externe et à ses partenaires (ex. : TPQuébec). Collaboration à l'atteinte des objectifs de la planification stratégique et choix des priorités.

C'est pour valider ce cadre de référence qu'un sondage a été réalisé auprès des groupes de liaison.

- **Échanges sur les résultats du sondage des GL de liaison et points à améliorer**

Échanges sur les réponses à chacune des questions. L'objectif est d'améliorer notre collaboration et les retombées pour le milieu.

Il y a 10 membres sur 14 qui ont répondu au sondage.

Dans l'ensemble, les membres sont « satisfaits » à « très satisfaits » de la fréquence, de la durée et du format des rencontres. Il en est de même pour l'animation et les suivis en lien avec l'évolution des dossiers.

Voici ce que les répondants répondent à l'unanimité :

- Les comités de travail ad hoc permettent d'atteindre les objectifs des priorités établis par le GL Cols bleus.
- Ils sont bien préparés pour les rencontres et ils se tiennent informés des nouveautés de l'APSAM.
- Ils sont présents et participent activement aux rencontres du groupe et qu'ils effectuent les suivis nécessaires à l'avancement des projets.
- Ils s'impliquent au développement des dossiers par le partage de connaissances, d'expériences ou la participation aux comités de travail.

La majorité des répondants (8 à 9 sur 10) estiment :

- Assurer une liaison constante entre l'APSAM et le secteur.
- Contribuer à l'identification des besoins et préoccupations des milieux.
- Conseiller l'APSAM dans l'élaboration de ses priorités d'action en lien avec la planification stratégique.
- Conseiller l'APSAM sur les moyens à utiliser pour rejoindre la clientèle.
- Informer l'APSAM des besoins de recherche dans le secteur et informer la clientèle de l'avancement et des résultats des recherches.
- Informer l'APSAM des événements spéciaux organisés dans le secteur.
- Participer à la validation ou à la mise à jour de contenu.
- Jouer un rôle de relayeur afin de collaborer à informer la clientèle de l'avancement et des résultats des travaux de l'APSAM et de ses partenaires.
- Représenter son secteur, sa région et les différents types d'emploi de son groupe pour conseiller l'APSAM sur ses choix de priorités, de produits à développer et collaborer à leur validation.
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de la planification stratégique de l'APSAM.

	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser son réseau de contacts pour relayer les résultats des travaux de l'APSAM. <p>Tous considèrent qu'ils tirent de très grands avantages à participer au « Groupe de liaison – Cols bleus » l'APSAM.</p> <p>Améliorations qui permettraient d'augmenter la satisfaction des membres :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ajouter de courtes rencontres sur des sujets pointus en fonction des besoins exprimés.• Tenter d'organiser une rencontre en présentiel. Un sondage sera effectué. <p>Note : Les distances sont grandes et le temps de déplacement pour certains membres pourrait être un obstacle à leur participation.</p> <p>Les membres apprécient faire partie du groupe de liaison des Cols bleus et nous encourageant à continuer à les impliquer dans les travaux de l'APSAM que ce soit sur des changements réglementaires, des projets de recherches ou des comités ad hoc.</p> <p>L'APSAM apprécie grandement la précieuse collaboration des membres du groupe, pour l'apport de leur expertise, mais aussi à titre de relayer dans leur milieu de travail, dans leur région ainsi qu'auprès de leurs contacts dans le secteur municipal.</p>
9 h 25	<ul style="list-style-type: none">• Suivis sur la planification stratégique 2024-2029 <p>La planification stratégique sera publiée en 2024. Un plan d'action sera élaboré pour son implantation. Nous en reparlerons à la rencontre du printemps 2024.</p> <ul style="list-style-type: none">• CNESST – Statistiques annuelles 2022 et table des taux 2024 <p>Les statistiques pour les cols bleus vous seront présentées à la prochaine rencontre.</p>

3. Présentation du nouveau site Web et des actualités – Changements réglementaires

9 h 30

Présentation du site Web et des différentes façons d’y naviguer.

ÉVÉNEMENTS

- [Nouveautés en SST : s'informer, s'outiller et agir](#), gratuit, le 14 novembre 2023.
- TPQuébec, le 26 octobre 2023 : *La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail : modifications et nouveautés*
- Symposium de l'ARAQ – 16 novembre : *Sécurité lors de travaux réguliers ou saisonniers en bordure des piscines* (même conférence [ZOOM] qu'au mois de mars 2023)
Voir aussi nos [Publications des outils sur les piscines](#).

ACTUALITÉS depuis la dernière rencontre

Survols des actualités depuis notre dernière rencontre et réponses aux questions

- [Plan d'action 2023-2026 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers](#), publié le 30 octobre 2023
- [Nouvelle publication du ministère des Transports et de la Mobilité durable \(MTMDET\)](#), publié le 19 octobre 2023.
- [Négligence criminelle en SST : verdict maintenu en appel](#)
- [Avez-vous besoin d'une licence de constructeur-proprétaire spécialisé en électricité ou non?](#)
- [Modifications réglementaires : sécurité des machines](#)

Rappel des actions qui vous aideront à rencontrer les changements réglementaires :

- Élaborer une directive d'achat qui vous assurera de recevoir un manuel d'instruction de qualité qui répondra à l'article 174.
 - Contacter le fabricant ou l'intégrateur de la machine afin de compléter l'information manquante, selon les changements réglementaires, au manuel d'instruction ou d'opération.
 - Impliquer un ingénieur à l'équipe du projet d'implantation du cadenassage, qui sera en mesure de comprendre le programme de maîtrise des énergies dangereuses et les implications attendues.
 - Intégrer une clause au devis d'appel d'offres pour la rénovation ou la construction d'un établissement, d'une infrastructure, d'un procédé, d'une machine ou d'un équipement (fixe ou mobile), semblable à la suivante : *L'ingénieur-concepteur doit s'assurer que le manuel d'instructions de chacun des équipements, machines et procédés est disponible, incluant l'intégration du système. Les manuels d'instructions des machines et systèmes doivent comporter minimalement les éléments spécifiés à l'article 174 du [Règlement sur la santé et la sécurité du travail – Machines \(RSST\)](#).*
 - Présentation du nouvel outil de l'IRSST : [Le sécurimètre – L'application compagnon \(irsst.qc.ca\)](#)
 - [Nouvelle publication de la CNESST : guide sur l'approche par multiétablissements](#)
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre conseiller régional.

	<ul style="list-style-type: none"> • Santé psychologique au travail : nouveau contenu publié par la CNESST Nouvelle fiche : « Santé psychologique : Comprendre pour s’engager » est disponible sur la page Santé psychologique – Vue globale (voir section Préparation, encadré Comment obtenir l’engagement). • Loi sur l’encadrement du travail des enfants : la CNESST est là pour informer et accompagner les milieux de travail Voir aussi la page Y a-t-il un âge minimal pour travailler? • Modifications réglementaires au Code de sécurité pour les travaux de construction, en vigueur le 8 juin 2023 <ul style="list-style-type: none"> • Les matériaux susceptibles de créer des poussières de silice sur ces chantiers sont : l’ardoise, l’<u>asphalte</u>, le béton, la brique, la céramique, le ciment, le fibrociment, le granit, le granulat, le grès et le mortier. Port d’une protection respiratoire obligatoire, en plus des autres mesures préconisées, est obligatoire pour les travaux susceptibles de générer de la poussière de silice. Des photos et dessins seront remplacés sur la fiche technique et au contenu de la formation <i>Découpeuse à disque ou à meule</i>, là où les travailleurs coupent de l’asphalte. • Modifications réglementaires : travaux d’arboriculture, en vigueur le 8 juin 2023 Emploi Québec travaille actuellement avec un comité d’expert pour bâtir le contenu pour la reconnaissance des acquis via un examen théorique, pour une période de temps qui sera déterminée. Ensuite les nouveaux travailleurs devront faire un certain nombre d’heures comme apprenti pour obtenir le certificat. Nous sommes conscients que ces nouvelles exigences ont des impacts pour les municipalités. Nous vous tiendrons informé via nos publications dans l’ACTUALITÉ. • Aide-mémoire de la CNESST : positionnement sécuritaire du signaleur routier Tous les membres du GL - Cols bleus n’ont que de bons mots pour le site Web! Il est vraiment génial! Il est facile à consulter, nous trouvons facilement l’information et nous pouvons facilement retransmettre l’information. Félicitations!
10 h 15	Pause (15 min)
10 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces clos : projet pilote pour tester la stabilité de la cellule d’oxygène, 12 octobre 2023 Espaces clos : seuil d’alarme de la cellule d’oxygène, 5 juillet 2023 Explications sur la problématique et l’historique du dossier. L’APSAM sollicite d’autres villes à participer au projet. Un suivi par courriel sera fait avec les membres qui désirent obtenir plus d’informations. • Espaces clos : de nouveaux outils disponibles, 30 août 2023 L’APSAM a créé un comité inter-ASP auquel s’est joint l’IRSST. Nous développons actuellement beaucoup d’outils, afin d’aider les milieux de travail. Car la CNESST n’a toujours pas publié de guide. Présentation sommaire des nouveaux outils sur la page Espaces clos. Lorsque tous les principaux outils seront disponibles, les membres du comité inter-ASP-IRSST ont l’intention d’organiser des présentations dont le format reste à déterminer.

Une présentation des outils qui sont actuellement disponibles sera faite prochainement aux membres du GL Cols bleus. La date sera déterminée suite à un sondage auprès des membres.

4. Sujets d'intérêts pour les cols bleus – Suivis et nouveautés

10 h 50

- [Manœuvrer un dispositif de sectionnement – sécurité électrique](#)
- **Travaux d'asphaltage – Outil d'analyse de tâches**

L'outil d'analyse des tâches pour les travaux d'asphaltage est toujours en cours de rédaction. Une présentation sera organisée à la prochaine rencontre du groupe ou dès que celui-ci sera disponible.
- **Signalisation**
 - Rôle de l'ingénieur : Nous vous invitons à lire l'article « **Obligations et bonnes pratiques de signalisation des travaux en milieu municipal** » à la p. 13 de la [Revue 124](#) – Génial de l'AIMQ (Association des ingénieurs municipaux du Québec) et à le transmettre aux personnes concernées de votre organisation.

Cet article a été publié par les formatrices de l'APSAM Julie Morin ing. Et Chantal Riopel ing. Vous trouverez le lien vers l'article à la section « Document provenant d'autres organismes » de notre page [Signalisation des travaux](#).
 - Travail toujours en cours pour améliorer l'offre pour les formations suivantes :
 - « *Installation de la signalisation routière* » - une demi-journée
 - « *Planification de la signalisation routière* » (choix des dessins, impacts, etc.) – 1 journée.Nous vous tiendrons informé dès que celles-ci seront disponibles.

Concernant les questions en lien avec les zones où la vitesse inférieure à 40 km/h : il n'y a rien de nouveau! Nous vous tiendrons informé dès que nous aurons les réponses.
- **Procédure sécuritaire lors d'interventions sur des conduites et de composantes d'aqueduc et d'égout en amiante-ciment**

Nous avons fait d'autres démarches et obtenu les réponses à nos questions. Nous avons aussi obtenu la collaborera de l'ASP Construction.

Un membre nous indique que de l'amiante a été découvert dans des garnitures d'étanchéité plates sur des vannes du réseau d'aqueduc. Sachant que la production de ces garnitures a cessé en 1990, il nous faudra documenter davantage le sujet et l'inclure dans nos travaux.

Un courriel sera transmis aux membres du groupe pour connaître les personnes qui peuvent siéger au comité ad hoc pour valider les « *Procédure sécuritaire lors d'intervention sur des conduites d'aqueduc et d'égout en amiante-ciment* ». L'objectif est de débiter les travaux au début de 2024.
- **Barrage de castor**

Le développement d'une page d'information avec des références à différents documents et outils est actuellement sur la glace.

- **Services offerts par le réseau de la santé et collaboration avec les ASP**

Le réseau de la santé publique (RSPSAT) fera prochainement une présentation de leur offre de services aux ASP et de la collaboration entre les partenaires : information, formation, plan d'action à l'implantation de programme de prévention spécifique (ex. : risque biologique, protection respiratoire, etc.).

Nous vous tiendrons informés des développements. Pour l'instant, nous relayons les outils du réseau de la santé et de la CNESST et répondons aux questions.

5. Projets de recherches

11 h 15

- **Projets en cours**

- **INSPQ - Développement de connaissances sur les impacts psychologiques et sociaux vécus chez les travailleurs et travailleuses qui sont impliqués dans la gestion des inondations au Québec**

L'APSAM sollicite les membres pour participer ou relayer l'information à une ville voisine que vous savez avoir été concernée par une inondation au printemps 2023.

En cours – non terminés

- **IRSST – Comités thématiques :**
 - **Risques chimiques** – Gestion des produits chimiques cancérigènes. Les informations au REPTOX seront bonifiées afin d'améliorer la classification des cancérigènes.
 - **Mesures collectives** – Des exemples de libellé de textes seront rédigés pour que les employeurs puissent les intégrer dans les devis d'appel d'offres afin de donner du poids à la SST.
 - **IRSST – Évaluation de vêtements autorégulateurs de température pour les travailleurs œuvrant à l'extérieur durant l'hiver**
 - **IRSST – véhicules électriques**

- Les sujets au varia de la dernière rencontre ont fait l'objet de suivi par courriel.

6. Divers	
11 h 30	<p>➤ Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> • TQ – Québec : Nouvelle des travaux publics de TPQuébec (tpquebec.ca) Gala reconnaissance Les étoiles en travaux publics SST, édition 2023 : Gestion de la prévention – statistiques – outil de Pointe-Claire Outil d'analyse Analyse des statistiques APSAM
11 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre à planifier pour 2024 Les dates pour les rencontres de 2024 sont : <ul style="list-style-type: none"> • 26 avril 2024; • 1^{er} novembre 2024. <p>Un sondage sera transmis aux membres pour savoir s'ils préfèrent une rencontre en virtuel ou en présentiel et qui sera la ville hôte? Prendre note que lorsque la rencontre est en présentiel, l'APSAM fournit les boîtes à lunch via un service de traiteur.</p>
11 h 50	Fin de la rencontre

Compte-rendu rédigé par Élane Guénette et Dany de Chantal,
conseillers en prévention et responsables du groupe de liaison des cols bleus à l'ASPAM